

2 0 1 0

2 0 1 1

RAPPORT ANNUEL



CM
CRANS MONTANA 
DOMAINE SKIABLE

RAPPORT ANNUEL 2010-2011

Sommaire

1

Mot du Président	2
Présentation de la société	3
Rapport d'activités	7
Compte de profits et pertes	12
Bilan (actif et passif)	13
Notes	14
Annexe aux comptes	15
Tableau des ressources et emplois de fonds	16
Comptes de construction et d'amortissements	17
Affectation du bénéfice	18
Rapport de l'organe de révision	19
Convocation à l'assemblée générale	20

MOT DU PRÉSIDENT

2

Chers Actionnaires, chers amis skieurs,

L'exercice écoulé a été marqué par deux circonstances dont l'impact n'a pu être que négatif pour CMA : le manque de neige et la force du Franc suisse.

Le premier élément, le manque de neige, a mis en exergue la faiblesse d'une des branches clé de notre société. En effet, les investissements réalisés ces dernières années dans le domaine de l'enneigement mécanique ont fait que CMA a pu offrir à ses usagers un domaine pratiquement complet de décembre à fin mars. Malgré cela, le nombre de skieurs ainsi que le chiffre d'affaires de la société ont diminué de près de 15% par rapport à l'année dernière. Cela a été le cas dans toutes les stations pourvues d'un système d'enneigement artificiel performant comme le nôtre, donc cela ne doit pas représenter un sujet d'inquiétude en soi. Toutefois, il est à parier que si la société avait communiqué de façon plus percutante la qualité de l'enneigement, nous aurions même pu profiter du fait que d'autres stations suisses ne pouvaient offrir la même qualité de ski et donc attirer plus de skieurs.

Nous allons donc mettre l'accent sur la communication locale, régionale, nationale et internationale en collaboration avec Crans Montana Tourisme dans les prochains exercices pour pallier à ce déficit.

Pour ce qui est de la force du Franc, comme toute société d'exportation, cela n'est pas à notre avantage. La dévaluation de près de 30% de l'Euro nous affecte, car les étrangers subissent une augmentation correspondante du prix de leurs vacances et les Suisses trouveront des stations étrangères de moindre renommée et plus éloignées très compétitives sur le plan économique. Sur ce front, nous ne pouvons que subir, comme beaucoup d'entreprises de notre pays. Malheureusement il est peu probable que cette situation s'améliore rapidement compte tenu de la conjoncture économique internationale.

La bonne nouvelle est que face à cette conjonction de situations défavorables, notre compte d'exploitation reste satisfaisant, ce qui montre bien la santé de notre entreprise!

Quelques mots concernant le compte d'exploitation qui demande des éclaircissements. Conformément à la politique d'assainissement qui a commencé il y a bientôt 10 ans, le Conseil d'Administration a décidé, en accord avec les principaux actionnaires, avec le concours des bailleurs de fonds et l'aval des auditeurs et des autorités fiscales, de filialiser la majorité du patrimoine immobilier et en particulier les parkings. Suite à la création d'une filiale à 100% de CMA, CMA Immobilier S.A., les parkings ont été cédés à celle-ci à la valeur du marché. Etant donné que cette partie du patrimoine se trouvait dans notre bilan pratiquement à une valeur de zéro francs, cette vente explique le bénéfice extraordinaire dans les comptes de cet exercice.

L'intention du Conseil d'Administration est de distribuer les actions de CMA Immobilier à ses actionnaires au prorata de leur participation, naturellement, une fois que celle-ci aura démontré qu'elle peut être autosuffisante et indépendante. Cette distribution devrait se réaliser dans les deux ou trois exercices prochains. Le détail de cette transaction est fidèlement reflété dans les comptes de la société.

Je vous invite aussi à avoir une pensée pour l'un des membres de notre Conseil qui était également l'un de nos principaux actionnaires et qui nous a quittés subitement et prématurément cette année. M. Jacky Bestenheider a marqué CMA, non seulement par sa connaissance du ski, son professionnalisme et sa vivacité d'esprit, mais aussi et surtout par ses qualités humaines. Sa disparition laisse dans CMA et dans nos cœurs un vide qui sera difficile à combler.

Finalement nous ne devons jamais oublier que CMA ne pourrait pas fonctionner sans les 300 (120 annuels, et 180 saisonniers) hommes et femmes qui contribuent chaque jour à son activité. Je suis sûr que vous allez vous joindre au Conseil d'administration pour les remercier chaleureusement de leur contribution au développement de notre société!

Philippe Magistretti
Président

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Historique

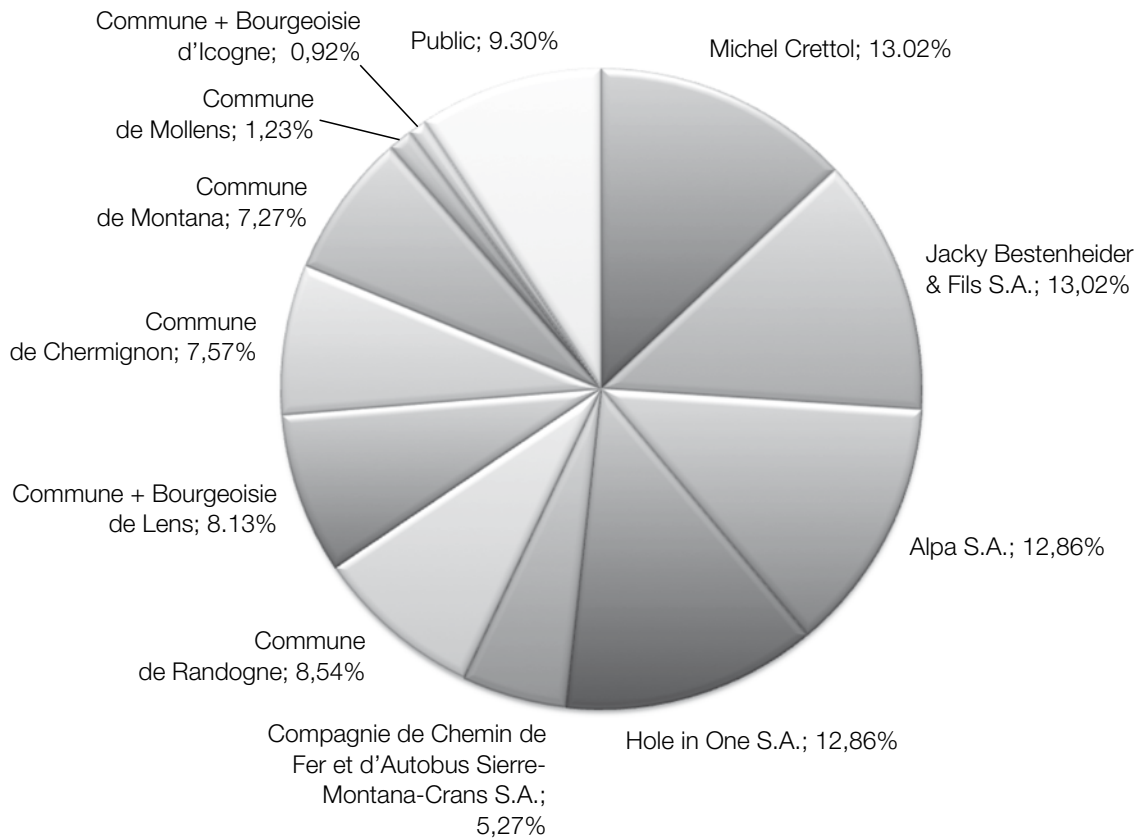
Fruit de la fusion de 4 sociétés de remontées mécaniques, à savoir :

- SA des téléphériques de Crans Montana (STCM),
- Remontées Mécaniques du Grand Signal S.A.,
- Téléphérique des Violettes Plaine Morte S.A. (TVPM),
- Tel Aminona S.A. (TAPB),

la société « Remontées Mécaniques de Crans-Montana Aminona SA (CMA SA) » exploite le domaine skiable de Crans-Montana qui a la particularité d'offrir quatre installations de base partant de quatre points différents dans la station et dont le point culminant (Glacier de la Plaine Morte) se situe à près de 3'000 m. d'altitude.

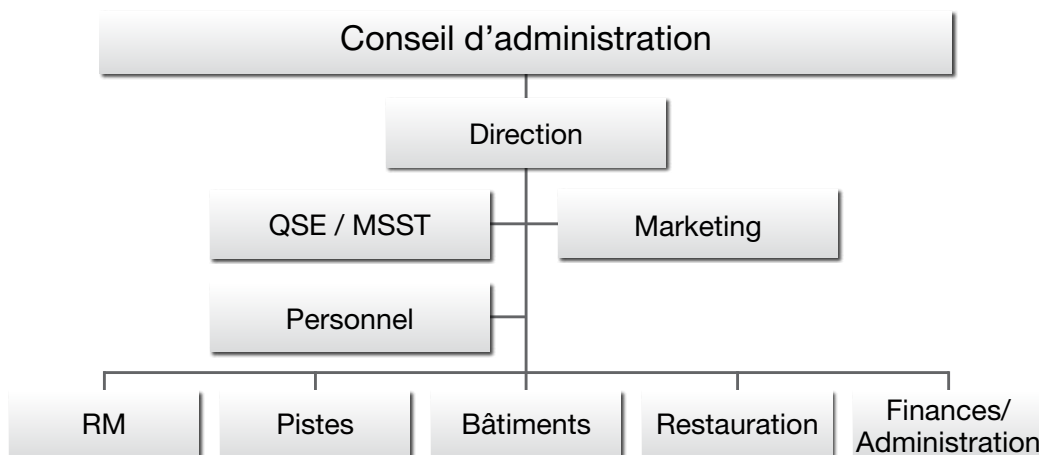
Indépendante depuis sa création en 2000, CMA est actuellement détenue par des investisseurs privés ayant des liens étroits avec la région, ainsi que par les collectivités publiques locales.

Actionnariat



Organigramme

L'organisation de CMA telle que présentée ci-dessous assure une répartition équilibrée des responsabilités au sein des différents secteurs d'activités de la société.



Organes de la société

Conseil d'administration	M. Philippe Magistretti, Président	2001
	M. Michel Crettol, Vice-Président	2006
	M. David Bagnoud	2009
	M. Jacques Bagnoud	2001
	M. Jacky Bestenheider (décédé le 27.02.2011)	2006
	M. Joseph Bonvin	2006
	M. Victor Zwissig	2001
	Direction	M. Arthur Clivaz, Directeur Général
Responsables de département	M. Patrick Siggen, Remontées mécaniques, chef technique	
	M. Fabrice Mauron, Remontées mécaniques, chef d'exploitation	
	M. Clément Crettaz, Pistes	
	M. Pascal Pierroz, Bâtiments	
Responsables de secteur	Mme Dominique Zumofen, Personnel	
	M. Gianni Alberti, Restaurant du Petit-Mt-Borvin	
	M. Alexandre Latrille, Marketing	
	M. Filippo Osterino, Restaurant des Violettes	
Organe de révision	Clivaz Gaston Bureau fiduciaire SA	
	Fiduciaire de Crans-Montana (FCM) SA	
	Fiduciaire Fidag SA	

Stratégie

Depuis 2007, avec la refonte de son actionnariat et l'entrée en fonction du conseil d'administration dans sa nouvelle composition, CMA a entamé une profonde restructuration de son environnement et le domaine skiable de Crans-Montana a connu une évolution importante de ses infrastructures.

L'optimisation de l'utilisation des surfaces à disposition selon le plan directeur intercommunal homologué par le Conseil d'Etat en 2008 est un objectif qui devrait être atteint à moyen terme, selon un calendrier qui sera défini par les capacités financières propres de la société.

Le rajeunissement et la modernisation du parc d'installations, de même que l'extension du réseau d'enneigement mécanique s'est d'ailleurs poursuivi cette année avec la mise en service du nouveau télésiège desservant Bellalui.

Parallèlement, CMA poursuit sa concentration sur son activité de base, à savoir la gestion de son domaine skiable. Durant l'exercice sous revue, elle a conclu le transfert des parkings de Crans, Montana et Barzettes dans une nouvelle entité, CMA Immobilier S.A. A terme, cette nouvelle société qui appartient actuellement à 100% à CMA S.A. devrait voir son actionnariat se diversifier et ses activités évoluer. Dans le même temps, CMA continue ses démarches en vue de vendre les actifs non nécessaires à son exploitation dont elle est encore propriétaire.

L'objectif de donner, voir de redonner à une clientèle adepte des sports d'hiver, le goût de profiter de ce domaine skiable ensoleillé et au bénéfice d'un panorama unique reste prioritaire. Pour ce faire, après une analyse approfondie de ses forces et faiblesses au travers du regard que porte sur lui notre clientèle, plusieurs démarches concrètes ont été engagées et en particulier la création de 4 espaces définis en fonction des segments de clientèle visés. C'est sur la base des objectifs de cette nouvelle approche commerciale que seront développées les nouvelles infrastructures du domaine skiable.

Capitaliser sur les points forts du domaine et faire en sorte que les points faibles s'effacent petit à petit, tel est le défi que les instances dirigeantes de CMA poursuivent afin d'optimiser la fréquentation de leur domaine skiable et avant d'envisager son éventuelle extension.

Chiffres clés

Données générales	Capital actions	CHF 19'200'000.00	
	Nombre d'actions	48'000'000	
	Valeur nominale de l'action	CHF 0.40	
	Nombre d'employés en janvier 2011	254	
	- Pour ses remontées mécaniques	198	
	- Pour ses restaurants	56	
	Nombre de première entrée sur le domaine	568'802	
	- Été 2010 (01.06 – 31.10.2010)	42'816	
Données techniques	Nombre d'installations	25	
	- Dont installations téléportées	12	
	Débit horaire total (en pers./h.)	32'070	
	Débit horaire au départ de la station (en pers./h.)	6'900	
	Nombre de restaurants exploités en propre	6	
	Réseau d'enneigement		
	- Nombre de perches	207	
	- Nombre d'enneigeurs à basse pression	37	
	- Surface de pistes enneigeable mécaniquement (en ha)	50	
	Nombre de véhicules de damage	19	
	Surface de pistes damées (en ha)	185	
Données financières	Chiffre d'affaires	CHF 23'813'075.88	
	EBITDA	CHF 4'623'364.94	
	Cash Flow	CHF 9'822'578.83	
	Bénéfice net	CHF 3'304'488.69	
	Total du bilan	CHF 71'700'651.70	
	Fonds propres	CHF 27'950'171.07	

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Marche des affaires

Evoqués par notre Président dans son rapport, deux facteurs significatifs expliquent principalement la diminution du chiffre d'affaires transport (-16%) à KCHF 19'084 enregistrée en 2010/2011.

Le premier a trait aux conditions météorologiques qui ont régné tout au long de cet hiver marqué par des niveaux de précipitations très en-dessous des valeurs moyennes et par des températures très clémentes enregistrées à certains moments clefs de la saison. Illustration de ces affirmations, le Petit-Bonvin à 2'240 m. d'altitude a reçu 223 cm de neige cumulée cet hiver, alors que la moyenne décennale se situe à 556 cm. Dans ces conditions, le choix d'avoir investi massivement dans un réseau d'enneigement mécanique performant a vraisemblablement permis de sauver une saison d'hiver qui sans cela aurait été catastrophique.

Le second lié à la conjoncture économique internationale et surtout à la vigueur de notre monnaie nationale a freiné l'afflux vers nos stations de nos voisins européens et certainement favorisé le transfert de certains de nos fidèles clients vers d'autres destinations.

Associé aux éléments décrits ci-dessus, le battage médiatique fait, à partir de février, autour des conditions d'enneigement (pistes dures et faiblement enneigées), de l'explosion des cas d'accident et surtout de la gravité de ces cas n'a évidemment pas contribué à donner envie aux non-résidents de se déplacer dans les Alpes.

Au niveau de la fréquentation de notre domaine skiable, l'hiver 2010/2011 avait bien commencé puisqu'à fin janvier, CMA enregistrerait une hausse de 5% de visiteurs. C'est durant la seconde partie de la saison et en particulier durant le mois de février (- 31%) que les choses se sont fortement dégradées pour que finalement la fréquentation du domaine skiable se fixe à 525'986 entrées, soit 14 % au-dessous de celle de l'hiver précédent. A noter également que le mois d'avril fut totalement insignifiant en terme de fréquentation puisque durant plus de la moitié dudit mois, seul est resté ouvert le secteur de la Plaine Morte.

Parallèlement, il y a lieu de noter avec satisfaction la stabilité du chiffre d'affaires des activités annexes de CMA.

Evolution des charges d'exploitation

La structure de coût du secteur d'activité de CMA étant relativement fixe, l'évolution enregistrée au niveau des recettes n'a malheureusement pas été transposée au niveau des charges d'exploitation. Au contraire, pour compenser les contraintes naturelles, CMA a dû recourir encore plus intensivement à son réseau d'enneigement mécanique avec comme corollaire une consommation accrue en eau et en électricité et un usage intensif des engins de damage afin de sauvegarder la qualité des pistes.

Autre point à souligner, malgré le faible enneigement naturel, il a été possible de mettre à disposition de la clientèle l'ensemble du parc d'installations, même si toutes les pistes n'ont pu être ouvertes, ce qui explique que les charges de personnel sont également restées stables par rapport à l'exercice précédent.

Opérations extraordinaires

La vente des parkings de Crans, Montana et Barzettes à CMA Immobilier S.A. en fin de saison d'hiver assortie à l'amortissement complet de ces infrastructures encore au bilan de CMA engendre une recette extraordinaire nette supérieure à KCHF 6'000.

Durant l'exercice, 2010/2011, CMA a également vendu à la commune de Montana une parcelle de terrain non nécessaire à son exploitation dans le cadre de la réalisation d'un projet immobilier au centre de la station.

Marketing

Dans le cadre de la stratégie définie, plusieurs innovations commerciales sont intervenues durant l'exercice écoulé.

Le premier élément significatif fut l'introduction dans notre gamme de produits d'un forfait saison Famille avantageux qui a permis à CMA de dynamiser et de renforcer ses ventes de pré-saison, mais surtout d'offrir au plus grand nombre de familles la possibilité de skier sur son domaine.

Dans le même esprit, CMA a également développé sur son domaine skiable quatre espaces spécifiques dévolus à chacun des membres de la famille et destinés à couvrir les besoins de tous ses hôtes :

- Un espace Découverte dans la région des Verdets pour les plus jeunes et les débutants avec en plus du jardin des neiges, une piste sécurisée pour permettre l'apprentissage du ski à l'abri du flux des autres skieurs
- Un espace Adrénaline à Cry d'Err doté d'un halfpipe, d'un snowpark et d'un skicross pour les adolescents et les jeunes adultes amateurs de sensations fortes
- Un espace Détente à Aminona avec des parcours en raquette, une piste de luge et des expositions didactiques pour ceux qui appréhendent le ski comme un loisir dans le calme et la sérénité de la montagne
- Et bien sûr, un espace 100% Glisse regroupant les pistes qui ont contribué à bâtir la réputation du domaine skiable de Crans Montana.

Marquée par une phase de teasing relativement agressive les deux premières semaines de janvier 2011, puis par une phase plus informative jusqu'à fin février, une campagne publicitaire a permis de communiquer ces innovations sur le bassin lémanique, soit dans une zone où se trouve un très fort potentiel de clients qui peuvent rejoindre notre station pour une journée ou pour un séjour de plus longue durée. Les résultats de cette campagne exceptionnelle ne peuvent pas être appréhendés sur cet exercice seulement, mais c'est sur le moyen terme que nous constaterons si notre repositionnement correspond aux attentes de nos hôtes.

Enfin, un partenariat commercial a été conclu avec Audemars Piguet dans le cadre de la mise en service du nouveau télésiège de Bellalui.

Remontées mécaniques

A côté des travaux de maintenance de notre parc d'installations, l'été 2010 a été occupé à la construction du nouveau télésiège qui dessert la piste de Bellalui. Cet ouvrage, le premier en Suisse réalisé par la maison Bartholet Maschinenbau AG (BMF), a nécessité un engagement important de la part des collaborateurs de CMA compte tenu de l'altitude, des délais impartis et du volume de travail nécessaire à sa réalisation. Une première saison d'exploitation sans problèmes majeurs, même si quelques ajustements doivent encore être finalisés, nous a confortés dans notre choix de faire confiance à BMF et à sa technologie. L'introduction de cette nouvelle installation dans notre parc a également démontré que la piste de Bellalui était jusqu'à présent sous-exploitée principalement à cause du débit des installations qui la desservaient, mais également à cause de leur confort très spartiate.

L'exploitation d'hiver s'est déroulée avec un taux de disponibilité moyen des installations téléportées supérieur à 99 %. Sur un potentiel de 151 jours d'ouverture, le domaine skiable n'a connu aucun jour de fermeture complète. En guise de confirmation des conditions météorologiques exceptionnelles connues cet hiver, le Funitel n'a connu que 16 jours de fermeture liées à la météo contre plus de 50 jours l'hiver précédent.

Pistes

S'inscrivant dans un cadre large de sécurisation de la piste Plaine Morte et de la route d'Aminona en contrebas, la construction d'un nouveau téléminage au Tubang a été réalisée durant l'été 2010. Cette installation à laquelle sera bientôt associé un équipement du même type sur le Gd-Bonvin assurera à CMA en plus de l'optimisation de la sécurité, l'amélioration des temps nécessaires à l'ouverture de la piste Plaine Morte en cas de chute de neige.

En parallèle, c'est tout le concept de damage et d'entretien du parc de machines qui a fait l'objet d'une analyse approfondie de la part des responsables de ce département. Un premier train de mesures de rationalisation a été engagé cet hiver et c'est sur le moyen terme qu'un impact sur les coûts de ce secteur sera visible.

Durant l'hiver, le département Pistes a retrouvé sa configuration d'exploitation avec les services :

- Sécurité (avalanches et patrouilleurs):
 - 21 collaborateurs au bénéfice d'un brevet de patrouilleur
 - 3.4 tonnes d'explosifs utilisés pour sécuriser le domaine
 - 391 blessés pris en charge et rapatriés auprès des services médicaux de la station ou hospitalier
 - 122 blessés pris en charge par le service d'ambulance mis sur pied par CMA
- Damage:
 - 16 collaborateurs
 - 12'942 heures travaillées
- Enneigement mécanique:
 - 6 collaborateurs
 - 423'011 m³ d'eau pompés du lac de Chermignon
 - 928 heures de production

Le déplacement du snowpark d'Aminona à Cry d'Err, ainsi que la construction d'un halfpipe et d'un parcours de skicross ont, en plus de créer une dynamique jeune au niveau de la fréquentation de cet espace, également amené une réorganisation au sein du département des pistes.

Enfin, cette année particulière en termes de conditions météorologiques a impliqué un recours accru au réseau d'enneigement mécanique avec des périodes de production intensive rallongée et un besoin accru en eau. A ce titre, on estime que la quantité d'eau utilisée a été supérieure de près de 50% à celle d'une année « normale ».

Bâtiment

Avant de le vendre à CMA Immobilier S.A., le parking de Crans a subi en été 2010 la première étape de son grand lifting avec la rénovation de la moitié des dalles ouvertes, ainsi qu'un rafraîchissement intérieur. Par ailleurs, CMA a profité d'introduire un système de contrôle d'accès identique à ceux qui ont été installés dans les parkings de Montana et des Barzettes. La deuxième étape qui comprend la rénovation de l'autre moitié des dalles ouvertes sera réalisée en été 2011.

L'été 2010 a également été mis à profit afin de relier l'Aminona au réseau fibre optique de CMA. Ainsi désormais, tous les points d'activités principaux de CMA sont reliés, ce qui a permis de mettre en place une nouvelle centrale téléphonique basée sur les protocoles de la télécommunication moderne.

En hiver, c'est l'exploitation des parkings, des immeubles et du parc informatique qui occupent principalement le personnel de ce département.

Restauration

CMA gère en nom propre 6 établissements dont les périodes d'ouverture sont différentes.

- Le Bar 7 est exploité quasiment toute l'année
- Les restaurants des Violettes et de la Plaine Morte le sont durant les périodes d'exploitation des remontées mécaniques
- Le restaurant du Petit-Mont-Bonvin et la Cabane des Taules sont ouverts en hiver
- La Cave du Scex est exploitée uniquement en saison d'été

L'été 2010 a permis de terminer les travaux de rénovation des restaurants de la ligne des Violettes avec en particulier la réalisation d'une terrasse destinée aux clients du self service, ainsi qu'à la reprise d'un local dans la gare pour l'aménager en salle de pic-nic.

Pour ce qui est de l'hiver 2010/2011, l'activité restauration sur la ligne d'Aminona a été fortement impactée par les conditions météorologiques et par le fait qu'il n'y a pas de réseau d'enneigement mécanique sur cette partie du domaine. Le restaurant du Petit Mt Bonvin tout comme les installations du secteur d'Aminona ont dû fermer pour cause de manque de neige au 27 mars, alors que la saison devait se terminer à fin avril.

Au niveau des restaurants de la ligne des Violettes, le volume d'affaires continue de croître à un rythme intéressant.

Administration / caisse et information

Au 30 avril 2010, CMA occupait 80 collaborateurs avec des contrats annuels pour un total de 76.5 postes équivalents plein temps.

CMA employait par ailleurs :

- 2 apprenants en remontées mécaniques
- 1 stagiaire MPC

Durant cet exercice, CMA a enregistré les réussites professionnelles suivantes :

- 4 brevets de patrouilleurs B
- 5 cours explosifs

Arthur Clivaz
Directeur Général

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

CHF '000	2010-2011 CHF	Divergence %	2009-2010 CHF
Recettes transport (1)	19'084	84.3	22'639
Recettes restaurant	3'091	96.7	3'196
Recettes parking	650	125.5	518
Recettes fermages et loyers	619	101.0	613
Autres recettes d'exploitation	369	90.2	409
Chiffre d'affaires net	23'813	87.0	27'376
Charges de personnel	-10'240	99.5	-10'295
Achats de marchandises	-1'161	91.0	-1'276
Marketing (2)	-645	163.1	-395
Prestations de tiers	-488	111.0	-440
Loyers, fermages et servitudes	-326	99.1	-328
Assurances	-573	104.5	-548
Energie et carburant	-2'562	108.1	-2'370
Charges d'entretien et réparations	-2'614	101.8	-2'568
Frais généraux	-581	100.0	-581
EBITDA	4'623	53.9	8'572
Amortissements (3)	-6'518	107.5	-6'063
EBIT	-1'895	-75.5	2'509
Résultat financier	-1'110	97.1	-1'143
Résultat courant (avant impôts)	-3'005	-220.0	1'366
Gains et pertes provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés (4)	6'804		65
Résultats extraordinaires (5)	-122		215
Impôts	-373	101.3	-368
Résultat de l'exercice	3'304	258.6	1'278

BILAN

12

Actif CHF '000	30.04.11 CHF	%	30.04.10 CHF	%
Immobilisations corporelles				
- Téléphériques, télécabines et Funitel	13'730	19.1	15'529	24.6
- Télésièges (6)	24'604	34.3	20'104	31.8
- Téléskis	345	0.5	317	0.5
- Enneigement, dameuses et pistes	15'031	21.0	15'954	25.3
- Restaurants	2'663	3.7	2'817	4.5
- Parkings, locaux administratifs et divers	4'737	6.6	5'678	9.0
Immobilisations financières (7)	2'110	2.9	183	0.3
Actif immobilisé	63'219	88.2	60'582	95.9
Stocks	795	1.1	855	1.4
Créances:				
- Sur ventes et prestations de service	646	0.9	587	0.9
- Autres créances (8)	6'723	9.4	111	0.2
Actifs transitoires	23	0.0	21	0.0
Actifs disponibles:				
- Avoirs en banque et caisse	295	0.4	1'009	1.6
Actif circulant	8'482	11.8	2'583	4.1
Total de l'actif	71'701	100.0	63'164	100.0

BILAN

Passif CHF '000	30.04.11 CHF	%	30.04.10 CHF	%
Capitaux propres :				
- Capital-actions	19'200	26.8	19'200	30.4
- Réserve légale	65	0.1	0	0.0
- Résultat reporté	5'381	7.5	4'167	6.6
- Résultat de l'exercice	3'304	4.6	1'278	2.0
Total des capitaux propres	27'950	39.0	24'645	39.0
Dettes à long terme				
- Emprunts LIM	5'790	8.1	4'472	7.1
- Emprunts des actionnaires	5'000	7.0	5'000	7.9
- Prêts bancaires (ATF) (8)	20'500	28.6	20'000	31.7
- Leasing	1'337	1.9	1'551	2.5
Total dettes à long terme	32'626	45.5	31'023	49.1
Dettes à court terme:				
- Dettes envers les établissements de crédit (CCC)	1'516	2.1	405	0.6
- Emprunts LIM	672	0.9	539	0.9
- Dettes sur achats et prestations de service	2'789	3.9	3'921	6.2
- Autres dettes à court terme (9)	5'844	8.2	2'333	3.7
- Provision	303	0.4	298	0.5
Total dettes à court terme	11'124	15.5	7'496	11.9
Total du passif	71'701	100.0	63'164	100.0

NOTES

14

Compte de profits et pertes

1. Recettes de transport

Les principales causes de l'évolution défavorable de ce poste sont exposées dans le rapport d'activités ci-dessus

2. Marketing

L'augmentation de ce poste (+63%) à KCHF 645 est due au fait que le conseil d'administration a débloqué en 2010 un montant complémentaire afin de mettre en place une campagne de communication plus active pour anticiper l'impact négatif de la faiblesse de l'Euro.

3. Amortissements

Les nouvelles directives concernant la politique d'amortissements ont été appliquées.

4. Gains provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés

Ce compte enregistre le produit net de la vente :

- des parkings de Crans, Montana et Barzettes à CMA Immobilier S.A.
- du terrain des Vignettes à la commune de Montana
- d'une dameuse

5. Résultats extraordinaires

Ce poste enregistre :

- le versement de la réserve de contributions due dans le cadre du plan d'assainissement de la caisse de pension de CMA
- la dissolution d'une provision sur impôt
- la dissolution d'une provision sur un contrat d'assurance revu en cours d'année
- l'encaissement d'une part excédentaire sur le contrat de perte de gain maladie
- le paiement du solde d'une facture d'eau due sur un exercice précédent

Compte de bilan

6. Télésièges

Le nouveau télésiège de Bellalui est désormais totalement activé y compris le dernier acompte pour la partie électro-mécanique qui n'était pas dû au moment du bouclage.

7. Immobilisations financières

L'augmentation de ce compte est due à l'enregistrement du capital actions de CMA Immobilier S.A. pour KCHF 1'920.

8. Autres créances / Prêts bancaires

Ce poste enregistre la créance due par CMA Immobilier S.A. au 30 avril dans le cadre de la vente des parkings, à savoir KCHF 6'580. Cette créance sera ramenée à KCHF 2'080 avec le transfert à hauteur de KCHF 4'500 à CMA Immobilier S.A. d'une partie de la dette contractée par CMA.

9. Autres dettes à court terme

Ce compte enregistre un prêt temporaire de KCHF 3'000 destiné à assurer les liquidités de CMA jusqu'à l'hiver 2011/2012.

ANNEXE AUX COMPTES

CHF '000	2010-2011 CHF	2009-2010 CHF
Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les engagements	61 109	60 399
Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles		
- Bâtiments	66 850	93 032
- Installations, équipements et matériels	133 955	126 767
Total	200 805	219 799
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle	111	145

15

Participation importante

CMA Immobilier SA, Crans-Montana
Capital actions CHF 1 920 000.-
Quote-part: 100%

Indications sur la réalisation d'une évaluation du risque

CMA reconnaît que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités.
Une analyse de risques a été formalisée et validée par le conseil d'administration.

Système de contrôle interne

Les travaux entamés ces deux derniers exercices ont été poursuivis.
Le système de contrôle interne est actuellement en force.
La définition des principaux processus de l'entreprise a été affinée au cours de l'exercice sous revue.
La description du processus de maintenance a débuté durant l'exercice 2010/2011 et sera implémenté durant l'exercice 2011/2012 en parallèle à la mise en place du logiciel de GMAO.

TABLEAU DES RESSOURCES ET EMPLOIS DE FONDS

16

CHF '000	2010-2011 CHF	2009-2010 CHF
Résultat de l'exercice avant éléments extraordinaires	-3'853	998
Amortissements	6'518	6'063
Perte provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	-79	-16
Gains extraordinaires provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	7'238	252
Autres opérations sans effet monétaire	-1	44
Cash flow (hors opérations sur actifs immobilisés)	9'824	7'341
Diminution / Augmentation des créances et inventaires	-8'540	638
Diminution / Augmentation des dettes à court terme	2'384	286
Variation du flux de fonds découlant de l'exploitation	3'668	8'266
Flux de fonds de l'activité d'investissements		
Investissements en immobilisations corporelles	-9'628	-11'013
Désinvestissements en immobilisations corporelles/financières	2'398	29
Variation du flux de fonds découlant de l'activité d'investissements	-7'230	-10'984
Flux de fonds découlant des opérations financières		
Réduction des dettes bancaires à court terme (CCC)	1'111	-660
Augmentation de dettes bancaires à long terme (ATF)	500	3'000
Variation des prêts LIM	1'451	691
Variation des dettes provenant de leasings	-215	-53
Variation du flux de fonds découlant des opérations financières	2'848	2'977
Variation des disponibilités	-714	259
Justificatif de la variation des disponibilités		
Etat au 30.04	295	1'009
Etat au 01.05	1'009	750
Variation des disponibilités	-714	259

COMPTES DE CONSTRUCTION ET D'AMORTISSEMENTS

CHF 000	Valeur Acquisition		Ajouts	Retraits	Reclass.	Valeur Acquisition		Amortissement	Dotations	Dotations	Retraits	Reclass.	Amortissement		Valeur Comptable
	Etat	30.04.11				Etat	30.04.11						Etat	30.04.11	
	90'326	88'921	226	61	-	74'798	2'024	0	0	61	-	-	75'191	13'730	
Téléphoniques, télécabines et Funitel															
TF Cry d'Er Bellalui 68	313	313	0	0	-	313	0	0	0	0	-	-	313	0	
TC Crans Cheiseron 63	1'994	1'994	0	0	-	1'968	0	0	0	0	-	-	1'968	26	
TC Crans Cry d'Er 98	14'572	14'572	0	0	-	9'951	554	0	0	0	-	-	10'504	4'068	
TC Grand Signal 86	19'210	19'219	43	34	-	17'568	0	0	0	34	-	-	17'534	1'685	
TC Violettes 86	13'387	13'492	131	26	-	10'783	453	0	0	26	-	-	11'210	2'282	
TC Aminona 69	5'170	5'170	0	0	-	4'604	48	0	0	0	-	-	4'653	517	
Funitel 96	34'110	34'162	52	0	-	28'041	969	0	0	0	-	-	29'010	5'152	
	38'139	43'604	5'880	414	-	18'035	1'379	0	0	414	-	-	19'000	24'604	
Télésièges															
TS Pas-du-Loup débrayable 90	3'921	3'925	23	18	-	3'357	97	0	0	18	-	-	3'436	490	
TS Cabane de Bois 77	1'207	1'207	0	0	-	1'207	0	0	0	0	-	-	1'207	0	
TS Colorado 82	396	0	0	396	-	396	0	0	0	396	-	-	0	0	
TS Toula 04	8'336	8'336	0	0	-	2'881	366	0	0	0	-	-	3'248	5'089	
TS TSA débrayable 94	5'906	5'906	0	0	-	5'121	182	0	0	0	-	-	5'303	603	
TS Nationale Express 07	12'418	12'477	60	0	-	1'927	589	0	0	0	-	-	2'516	9'961	
TS Barmaz 95	3'579	3'579	0	0	-	3'145	145	0	0	0	-	-	3'290	289	
TS Bellalui 10	2'376	8'173	5'798	0	-	0	0	0	0	0	-	-	0	8'173	
	7'818	5'990	78	1'906	-	7'502	50	0	0	1'906	-	-	5'645	345	
Téleskis															
	27'650	28'475	1'152	327	-	11'697	1'946	0	0	198	-	-	13'445	15'031	
Enneigement, dameuses et pistes															
Terrassement	1'181	1'189	46	38	-	362	55	0	0	38	-	-	379	810	
Enneigement	18'691	19'044	354	0	-	6'336	1'164	0	0	0	-	-	7'501	11'543	
Sécurité	1'206	1'430	225	0	-	834	80	0	0	0	-	-	914	516	
Véhicules de pistes	6'573	6'812	528	290	-	4'164	646	0	0	160	-	-	4'650	2'162	
	10'323	10'202	356	477	-	7'506	511	0	0	477	-	-	7'539	2'663	
Restauration et magasins															
	25'755	4'960	1'487	22'283	-	25'159	0	0	0	20'199	-	-	4'960	0	
Parkings															
	17'784	17'939	448	293	-	12'702	608	0	0	108	-	-	13'203	4'737	
Locaux administratifs et divers															
Bâtiments	11'808	11'669	46	185	-	8'127	304	0	0	0	-	-	8'431	3'238	
Mobilier et matériel	1'342	1'235	0	108	-	1'313	14	0	0	108	-	-	1'219	16	
Véhicules utilitaires	663	751	88	0	-	266	93	0	0	0	-	-	358	393	
Divers	3'970	4'285	314	0	-	2'996	198	0	0	0	-	-	3'194	1'090	
TOTAL	217'795	200'091	9'628	25'761	-	157'397	6'518	0	0	23'363	-	-	138'982	61'109	

AFFECTATION DU BÉNÉFICE

18

Désignation CHF '000	30.04.2011 CHF	30.04.2010 CHF
Report du bénéfice de l'exercice précédent	5'381	4'168
Résultat de l'exercice	3'304	1'278
A disposition de l'Assemblée générale	8'685	5'446
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan		
Attribution à la réserve générale	165	65
Report à nouveau	8'520	5'381
	8'685	5'446

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale des Remontées Mécaniques Crans Montana Aminona (CMA) SA à Montana

19

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de votre Société, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 30 avril 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 avril 2011 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire de Crans-Montana (FCM) SA

Denis Cordonier
Expert-réviseur agréé

Christophe Cordonier
Expert-réviseur agréé

Clivaz Gaston bureau fiduciaire SA

Gaston Clivaz
Expert-réviseur agréé

Fiduciaire FIDAG SA Crans-Montana

Marc-André Ballestraz
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Anne-Laure Rey
Experte-réviseur agréée



CRANS MONTANA 

DOMAINE SKIABLE

**REMONTÉES MÉCANIQUES
CRANS MONTANA AMINONA (CMA) S.A.**

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2010-2011

le vendredi 23 septembre 2011 à 17h00, au Restaurant des Violettes

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et contrôle des présences

2. Présentation et approbation des procès-verbaux

a) de l'assemblée générale ordinaire du 24 septembre 2010

Le Conseil d'Administration propose l'approbation du procès-verbal

b) de l'assemblée générale extraordinaire du 9 mai 2011

Le Conseil d'Administration propose l'approbation du procès-verbal

3. Présentation des comptes de l'exercice 2010/2011 et du rapport annuel

4. Rapport de l'organe de révision

5. Approbation des comptes et du rapport annuel

Le Conseil d'Administration propose l'approbation des comptes et du rapport annuel

6. Affectation du bénéfice

Le Conseil d'administration propose

- d'attribuer 5% du bénéfice à la réserve générale
- de ne pas verser de dividende

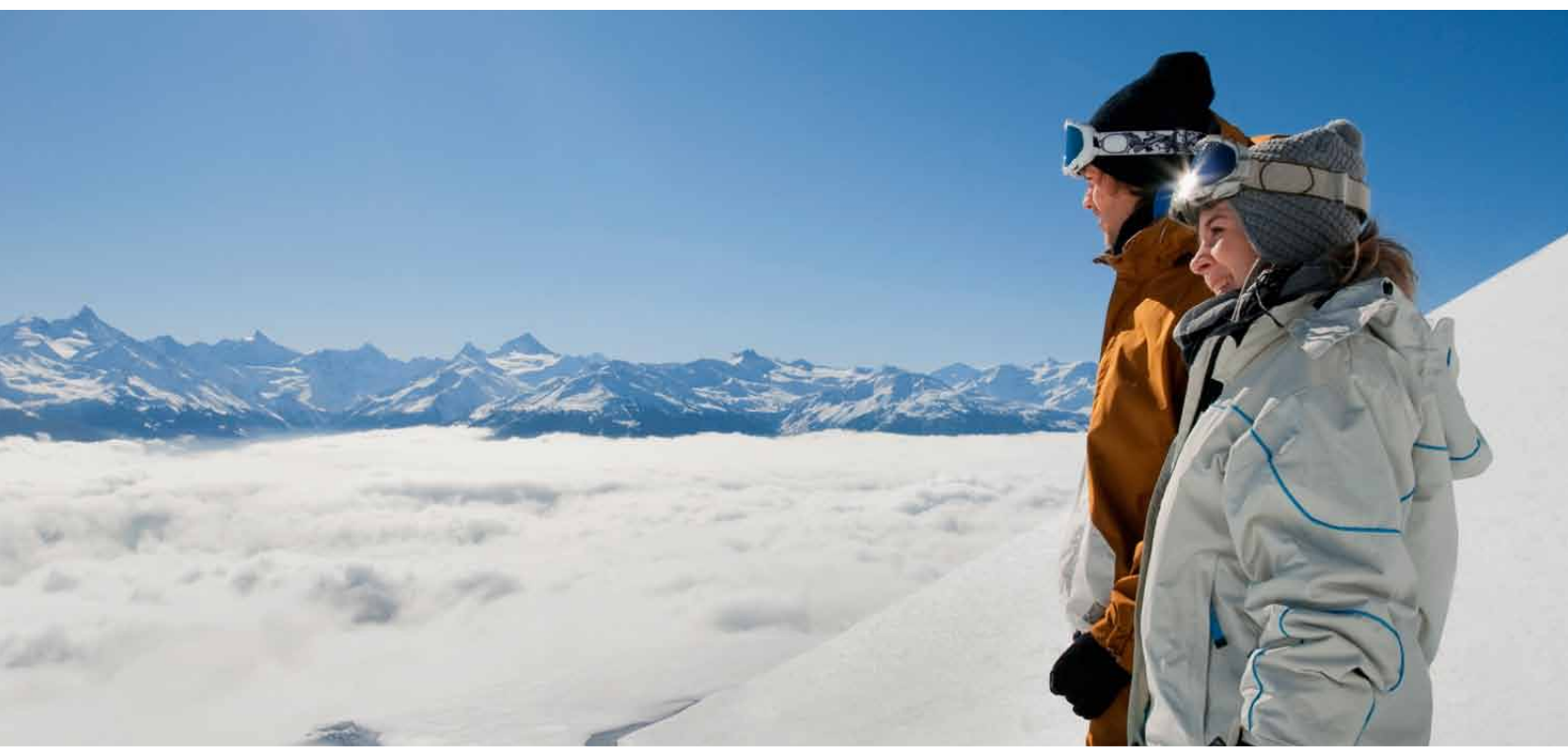
7. Décharge aux organes responsables

Le Conseil d'Administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration et aux organes de gestion

8. Elections statutaires

- Conseil d'Administration
- Président
- Organe de révision

9. Divers



CMA SA
Remontées mécaniques
Crans-Montana-Aminona

Case postale 352 - 3963 Crans-Montana 1
Tél. 027 485 89 10 - Fax 027 485 89 37
E-mail: info@mycma.ch - www.mycma.ch



CRANS MONTANA 

DOMAINE SKIABLE